

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les petits zhiboux	Numéro de permis 2022020	Date d'inspection Le 20 avril 2023	
Nom de l'établissement Garderie les petits zhiboux		Numéro de téléphone (506) 888-0063	
Adresse 642 Des Acadiens Boulevard Bertrand NB E1W 1G8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio n'a pas été fait, correction faite par courriel.
Un suivi a été fait et surveillance sur place est faite sous peu.
Dossier du personnel est complet.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 20 avril 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Signature en pièces jointes

Le 20 avril 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date